
Copie du procès-verbal du conseil de bord du vaisseau Le Terrible, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Copie du procès-verbal du conseil de bord du vaisseau Le Terrible, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 425-428;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41654_t1_0425_0000_2;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

et jours suivants, ledit Duplessis s'absenta, et qu'à son retour, vers le 24, il dit hautement dans la chapelle où se réunissait le comité dit de surveillance : j'ai été à ma campagne, et ces rebelles m'ont forcé de marcher jusqu'au bourg de Thé, distant de deux lieues de Vannes. Je certifie en outre qu'il n'a pu obtenir du conseil général de la commune dont je suis membre, un certificat de civisme qui avait été demandé pour lui par son père.

A Brest, le 21^e jour du 1^{er} mois de l'an II de la République française une et indivisible.

Signé : Jean HERBERT.

Je déclare en outre que le cachet de la municipalité fut pris par les rebelles, dans la journée du 15 mars dernier, sur le bureau, et qu'il ne s'est trouvé que depuis un mois. Les jour et an que dessus.

Signé : Jean HERBERT.

Copie du procès-verbal du conseil tenu à bord du vaisseau le Terrible.

Aujourd'hui 21 septembre 1793, l'an II de la République une et indivisible, les généraux et capitaines de l'armée, réunis en conseil pour délibérer en présence du citoyen Tréhouart, représentant du peuple, sur la situation des différents vaisseaux et la fermentation qui s'est manifestée depuis quelques jours dans l'armée, et sur les suites qu'elle fait craindre, ont successivement émis les opinions suivantes, après avoir pris connaissance de la dépêche du ministre de la marine, en date du 16 septembre 1793.

Le capitaine Vanstabel, commandant *le Tigre*, déclare que son vaisseau peut tenir la mer un mois et demi; il se flatte que son équipage le secondera en obéissant aux ordres qu'il pourrait lui donner.

Le capitaine Thomas, commandant *le Northumberland*, déclare que son vaisseau peut tenir la mer un mois; il se flatte que son équipage le secondera en obéissant aux ordres qu'il pourrait lui donner; il lui manque 40 hommes pour le complet de l'équipage.

Signé : THOMAS.

Le capitaine Dorré, commandant le vaisseau *le Téméraire*, déclare n'avoir point à se plaindre de son équipage; mais il ne peut répondre de son obéissance, si l'on exigeait que son vaisseau tienne encore la mer : il déclare en outre qu'il a aux hôpitaux 118 hommes, et qu'il craint d'avoir bientôt un plus grand nombre de malades, n'ayant pas cessé d'en avoir beaucoup. Il a pour 1 mois de vivres et 18 jours d'eau.

Signé : Y.-F. DORRÉ.

Le capitaine Langlois, commandant *le Tourville*, déclare que, jusqu'au 14 septembre, jour auquel plusieurs vaisseaux ont hissé leurs huniers, il n'avait point à se plaindre de son équipage; mais qu'à cette époque et depuis, il a formellement énoncé le désir, la nécessité même de la rentrée à l'armée de Brest : il a débarqué 75 malades ou gens manquant au complet; il a pour un mois de vivres, et douze jours d'eau et de bois. Le capitaine Langlois a ajouté que son équipage a manifesté du mécontentement de venir au mouillage, et a dit encore que son vaisseau peu lesté portait mal la voile.

Signé : LANGLOIS.

Le capitaine Keranguen, commandant *l'Achille*, déclare avoir pour vingt-cinq jours de vivres; que son équipage s'est bien montré jusqu'au 14 septembre; mais que depuis ce temps il manifeste le désir le plus ardent, avec un caractère d'effervescence, de rentrer à Brest. Le 14 septembre, à l'imitation de plusieurs autres vaisseaux, il hissa les huniers. Aujourd'hui, en venant au mouillage, il a crié fortement, à plusieurs reprises, *A Brest*. S'il avait plus de moyens de répression, il espérerait ramener l'ordre à bord de son vaisseau.

Signé : Y. Bertrand KERANGUEN.

Le capitaine Tiphaigne, commandant *le Neptune*, a déclaré avoir pour un mois de vivres, et de l'eau pour jusqu'au 5 octobre; son équipage paraît être dans de bonnes dispositions, à l'exception de quelques têtes incendiaires; qu'il lui manque 44 hommes au complet, et qu'il a dans ce moment 52 malades au poste, et 100 scorbutiques dont il ne peut tirer qu'un faible service; il a ajouté que presque tout son équipage avait besoin de hardes.

Signé : TIPHAGNE.

Le capitaine Henry, commandant *l'Aquilon*, a déclaré qu'il a maintenu jusqu'à ce jour son équipage dans l'obéissance aux lois, mais qu'il est affaibli par l'absence de 74 hommes, malades ou déserteurs au départ, parmi lesquels se trouvèrent 16 aides-canonnières; qu'il a 39 hommes au poste, dangereusement malades, et en outre 32 scorbutiques à peine capables d'un faible service. Le capitaine Henry a ajouté que son vaisseau, ainsi qu'il l'a déjà déclaré, a sa lisse d'ourdie fortement lézardée, et plusieurs barreaux gercés et éclatés; il a pour un mois de vivres. Le capitaine Henry a déclaré avoir en dépôt environ 100 barriques de vin qu'il ne peut délivrer qu'autant qu'on les lui remplacerait par un poids équivalent.

Signé : HENRY.

Le capitaine Lévêque, commandant *l'Impétueux*, qui a rallié depuis le 10 septembre, a pour trois mois d'eau et de vivres; son équipage a été soumis jusqu'à ce jour, et il espère que le même esprit continuera de l'animer; il observe qu'il lui manque au complet 50 hommes, et qu'il a 40 malades atteints de fièvre et de flux de sang. Le capitaine Lévêque observe encore que son eau étant faite dans le courant du mois de mai dernier, il a lieu de craindre que les barriques n'aient éprouvé du coulage, particulièrement au premier plan.

Signé : L'ÉVÊQUE.

Le capitaine Bouvet, commandant *l'Audacieux*, déclare qu'au dernier mouillage, sous Belle-Isle, son équipage s'était refusé à embarquer de l'eau, et avait fortement crié : « *A Brest! à Brest!* » que rappelé à l'ordre, il n'a point partagé, en totalité, le mouvement insurrectionnel qui a eu lieu le 14; mais qu'il craint qu'il n'imité à l'avenir un semblable mouvement, s'il le voyait faire. Il lui manque 57 hommes, et a beaucoup de scorbutiques; il a pour 1 mois de vivres et 12 jours d'eau et de bois : son vaisseau, très léger, est peu en état de soutenir un coup de vent.

Signé : BOUVET.

Le capitaine Coë'nempren, commandant *le Jean-Bart*, déclare avoir pour 2 mois de vivres, 2 mois d'eau, son équipage est en santé, paraît bien disposé, et il ne lui manque que 36 hommes.

Signé : COË'NEMPREN.

Le capitaine Obet, commandant *le Suffren*, a déclaré avoir pour 1 mois de vivres et d'eau; qu'il lui manquait 30 hommes; qu'il avait 12 hommes dangereusement malades, et 30 scorbutiques; il a ajouté que son équipage était dans la plus grande effervescence, surtout depuis le mouillage de Quiberon, et a, le premier, hissé les huniers le 14 septembre. Ce vaisseau tient la mer depuis le 8 avril, et son détachement est dénué de hardes, et demande, ainsi que l'équipage, à aller à Brest.

Signé : OBET.

Le capitaine Bonnefous, commandant *le Terrible*, a déclaré avoir pour 1 mois de vivres, de l'eau jusqu'au 1^{er} octobre; que l'équipage avait été paisible jusqu'au 14 septembre, mais qu'il a partagé l'effervescence qui s'est manifestée dans différents vaisseaux de l'armée, et a annoncé le plus ardent désir de rentrer à Brest; aujourd'hui, en venant au mouillage, ce désir s'est manifesté de nouveau. Le capitaine a rendu hommage au zèle du détachement du Calvados, qui s'est empressé le 14 de jurer obéissance et fidélité aux lois et aux ordres du général: il ajoute qu'il manque 45 hommes au complet.

Signé : BONNEFOUS.

Le capitaine Bruix, commandant *l'Indomptable*, a déclaré avoir 1 mois de vivres, 25 jours d'eau, et 18 jours de bois. Antérieurement à l'effervescence qui s'est manifestée dans l'armée, il avait été très satisfait de son équipage, et était assuré de toute sa confiance, il espère même l'avoir aujourd'hui, quoi qu'il soit certain que des malveillants ont voulu la lui faire perdre.

Il déclare formellement aux représentants du peuple, que le 13 après midi, des officiers du *Tourville* sont venus à bord de son vaisseau présenter aux officiers une pétition tendant à forcer la rentrée de l'armée à Brest; que ceux-ci ont refusé de la signer, en déclarant que leur devoir était l'obéissance. (Déclaration relative à Clément, enseigne du vaisseau *le Tourville*.)

Le capitaine Bruix a ajouté que pendant le séjour des officiers du *Tourville* à bord de *l'Indomptable*, une députation de *la Bretagne* lisait à l'équipage assemblé, un projet d'adresse à la Convention nationale, pour lui exprimer l'indignation des marins en apprenant l'horrible trahison des Toulonnais, et leur vœu de mourir fidèles à la République. Au milieu des applaudissements, un homme du *Tourville*, qu'on lui a dit s'appeler Morel, s'est écrié: il ne faut pas parler de cela, allons à Brest! à Brest! c'est là qu'il faut aller, je connais plus de 40 aristocrates dans l'armée, qui veulent la livrer. (Déclaration relative à Jean Morel, matelot du vaisseau *le Tourville*.)

Ces cris ne produisirent aucun effet, l'équipage y répondit par des huées de mépris. Je déclare encore que parmi les officiers du *Tourville* était le citoyen Clément et le citoyen Prisset, officiers, le premier du *Tourville*, et le second de *la Convention* (Déclaration relative à Clément), et qu'il a consigné dans son journal tous les faits relatifs à cet événement. Le capitaine,

Bruix continuant sa déclaration, ajoute que le 14, son équipage fut tranquille, désapprouva l'acte d'insurrection qui avait eu lieu à bord de plusieurs vaisseaux; que le 15 au soir, un canot du *Tourville* passant auprès de *l'Indomptable*, cria à plusieurs reprises à l'équipage de ce vaisseau: « Vous êtes des j... f... vous n'avez pas hissé les huniers parce que votre capitaine vous a donné une double ration »; ce que le capitaine Bruix dément formellement ici, ne voulant les engager à faire leur devoir que par son exemple et par son désir de bien servir sa patrie. Enfin le 16 au matin, lui étant malade et couché, le petit hunier a été hissé sans ordre et malgré l'opposition des officiers de garde; qu'averti de cet événement, et s'étant rendu sur le pont, tout mouvement avait cessé, et le plus grand silence avait régné parmi l'équipage; qu'ayant demandé quel était le motif et le but de ce mouvement, personne n'avait répondu, qu'après avoir blâmé cette conduite, il leur ordonna d'amener le petit hunier, ce qui fut exécuté. Le capitaine Bruix rend hommage à la conduite des canonniers de la garnison et de la tête de son équipage, qui témoignèrent une douleur profonde de ce qui venait de se passer.

Il a terminé en annonçant qu'il lui manquait au complet 59 hommes, que beaucoup sont sans hardes, surtout le détachement.

Signé : E. BRUIX.

Le capitaine Richery, commandant *la Bretagne*, a déclaré avoir pour 1 mois de vivres, de l'eau et du bois jusqu'au 2 octobre; qu'il manque 109 hommes au complet; qu'il a 45 malades, dont 28 dangereusement, et en outre 50 scorbutiques, incapables d'un service un peu pénible. Le capitaine Richery ajoute que l'équipage paraît dans de bonnes dispositions; que le 14, il n'a cédé que quelques instants aux mouvements qui avaient été imprimés à plusieurs vaisseaux; il se loue des canonniers, des timoniers, du détachement et d'une partie des matelots.

Signé : RICHERY.

Le capitaine Labatut, commandant *la Convention*, déclare avoir pour plus d'un mois de vivres, de l'eau et du bois jusqu'au 3 octobre, qu'il n'est pas assuré de l'obéissance de son équipage, qui, le 14, a hissé les huniers, et a paru avoir le plus violent désir de retourner à Brest; il a cependant paru tranquille depuis l'assemblée qui a eu lieu à bord du *Terrible*; il pense que la majorité ne partage point l'effervescence du reste, mais laisse faire. Le capitaine Labatut ajoute qu'il a appris que le 13 le maître d'équipage du vaisseau *la Convention* étant à bord du *Tourville*, a été appelé et introduit dans la chambre d'un officier, qu'on lui a fait lecture d'une pétition tendant à faire rentrer l'escadre à Brest, et qu'il s'était constamment refusé à la signer, disant qu'il ne le ferait qu'à son bord, quand il en aurait eu l'exemple de son capitaine et de l'état-major de son vaisseau. Le maître d'équipage a dit que parmi les officiers qui se trouvaient dans la chambre où il a été introduit, il a reconnu le citoyen Prisset, officier de la *Convention*.

Signé : LABATUT.

Le capitaine Duplessis-Grenédan, commandant *la Côte-d'Or*, a déclaré que ce vaisseau avait

pour 3 mois et 1/2 de vivres, 2 mois et 20 jours d'eau; que l'esprit de l'équipage était fortement prononcé pour retourner à Brest; que le 14, les matelots ayant voulu hisser les huniers, en furent empêchés par le détachement et les canoniers qui prirent les armes; mais que depuis cette époque, ces militaires ayant dû être travaillés ont adhéré au vœu du reste de l'équipage, dont la totalité est très effervescente; qu'en outre les soldats de marine ont rédigé une opinion fondée, disent-ils, sur une lettre venue de Brest qui annonce la destitution des chefs.

Signé : DUPLESSIS-GRENÉDAN.

Le capitaine Tranquellon, commandant *la Révolution*, a déclaré avoir pour 1 mois de vivres, outre un dépôt qui lui a été donné pour lest, en vin, salaisons et biscuit, 18 jours d'eau et de bois; il a ajouté que jusqu'à la première relâche de Belle-Isle, l'équipage avait été entièrement obéissant à ses ordres; qu'à cette époque, il se manifesta quelques mouvements qui n'eurent pas de suite; mais que le 14 septembre, il les hissa aussi, malgré ses ordres et ses exhortations pressantes. Il a déclaré encore que, voyant le général dans un canot, il a été à sa rencontre, quoique malade, lui rendre compte de l'événement qui avait eu lieu à bord de *la Révolution*; mais que le général lui ayant dit de retourner à son poste, il était revenu à son bord, où il avait fait prendre les armes au détachement, et avait annoncé à l'équipage qu'il était prêt à périr plutôt que de les voir appareiller le vaisseau; qu'il avait ordonné à deux officiers d'amener le petit hunier, ce qu'ils avaient exécuté sans opposition, les esprits s'étant calmés, et que lui, accompagné d'un autre officier, avaient amené le grand hunier. Il a remarqué dans son équipage plusieurs individus fermes à leur devoir; mais qu'il ne peut répondre de la grande majorité, d'après l'événement ci-dessus, et la certitude où il est que des agitateurs travaillent les équipages. Le capitaine Tranquellon a encore déclaré qu'il lui manquait environ 60 hommes, et qu'il avait 40 malades fiévreux et scorbutiques; l'équipage est dénué de hardes.

Le capitaine Tranquellon ajoute encore que le 14, étant au conseil à bord du *Terrible*, les officiers du *Tourville* ont été à bord de *la Révolution*, lire à l'équipage une pétition tendant à rentrer à Brest sur-le-champ; que les officiers de ce vaisseau, à qui elle a été présentée à signer, s'y sont refusés en déclarant qu'ils ne connaissaient que leurs devoirs. Ils ignorent le nom de cet officier.

Signé : TRANQUELLEON.

Le capitaine Bois-Sauveur, commandant *le Superbe*, a déclaré avoir des vivres, de l'eau et du bois jusqu'au 8 octobre; qu'il lui manque 55 hommes au complet; qu'il a 22 malades à débarquer, et plusieurs scorbutiques; que depuis le 8 avril jusqu'au 14 septembre, il avait été très satisfait de son équipage; mais que ce jour, il a partagé l'erreur de plusieurs vaisseaux, en hissant le petit hunier à deux reprises différentes, quoiqu'il l'eût fait amener la première fois. Depuis cette époque, il n'a pas cessé de manifester son désir de retourner à Brest, d'après la réponse de la Convention à l'adresse qui lui a été envoyée par les députés des équipages.

Il déclare, en outre, avoir eu connaissance d'une pétition envoyée à bord du *Superbe*, et communiquée aux officiers de l'état-major, que

l'un d'eux lui a présentée, et qu'il l'a vue signée de différentes personnes, dont les noms ne lui sont pas connus. Un de ces officiers lui dit que cette pétition venait du *Tourville*, tendant à demander à la Convention la rentrée de l'escadre; pour toute réponse il leur dit que cette pétition devait être présentée au général de Galles, et se retira sans savoir si elle a été signée par quelqu'un de son bord.

Signé : BOIS-SAUVEUR.

Le capitaine Joyeuse, commandant *le Trajan*, a déclaré avoir des vivres, de l'eau et du bois pour 25 jours, 70 hommes manquant au complet, et en outre 100 scorbutiques; que son vaisseau fait de l'eau et nécessite le jeu de la pompe deux fois par jour; que son grand mât avarié le met hors d'état de soutenir une suite de gros temps, que même il pourrait tomber dans un tangage. Il déclare encore qu'il est infiniment satisfait du zèle et de la bonne conduite de l'équipage, quoi qu'il soit très fatigué, tenant la mer depuis le 6 avril; mais qu'il lui a annoncé que, toujours disposé à suivre ses ordres, il espère que, rentré à Brest, il lui sera permis de se reposer 3 mois, les peines inséparables d'une carrière aussi active lui donnant des droits à cette faveur.

Signé : JOYEUSE.

Le capitaine Terrasson, commandant *le Juste*, a déclaré avoir généralement des vivres jusqu'au 8 octobre, de l'eau et du bois pour 12 jours, 70 hommes manquant au complet, 13 sur les cadres et 20 scorbutiques. Il a déclaré encore que son équipage, tranquille jusqu'au 14 septembre, avait été assez effervescent depuis cette époque, et avait fortement manifesté le désir de retourner à Brest; qu'aujourd'hui même, il avait vu avec peine l'armée venir au mouillage, et avait marqué beaucoup de mauvaise volonté pour serrer les voiles; que le détachement qui s'était d'abord montré fidèle à ses devoirs, suit aujourd'hui le mouvement du reste de l'équipage, ce qui lui prouve que des malveillants sèment le désordre à son bord, comme à bord de plusieurs autres vaisseaux. Il a ajouté que son grand mât était arqué, et que sa hune de misaine était un peu avariée.

Signé : TERRASSON.

Le contre-amiral Kerguelen, commandant *l'Auguste*, a pour environ 25 jours de vivres et d'eau. Il lui manque 60 hommes au complet, il a 50 malades au poste, et autant de scorbutiques; la tête de son mât de misaine et sa hune avariées le mettent hors d'état de soutenir sans danger un gros temps. Le général Kerguelen a déclaré que son équipage est extrêmement difficile pour les vivres, et extrêmement effervescent, ayant manifesté depuis longtemps le désir de rentrer à Brest; que le 14 septembre il a hissé ses huniers, et n'a voulu les amener que lorsque le vice-amiral a joint ses ordres et ses instances à celles qu'il leur avait déjà fait entendre. Depuis cette époque, l'esprit de l'équipage n'a pas changé, il manifeste toujours fortement le désir de rentrer à Brest.

Le général Kerguelen déclare en outre que le 14 septembre, pendant qu'il était au conseil, un individu du *Tourville*, qu'il croit être un officier, a porté à son bord une sommation à adresser au général, pour faire rentrer l'armée

à Brest sur-le-champ, et qu'il en a fait part au capitaine du *Tourville*, et lui en a témoigné sa surprise.

Signé : KERGUÉLEN.

Les capitaines des frégates, *l'Engageante*, *la Galathée*, *la Sémillante* et *la Nymphe*, ont déclaré être prêts à tenir la mer, ainsi que leurs équipages.

Le capitaine de *l'Épervier* a annoncé n'avoir que pour 21 jours d'eau et de vivres.

Le capitaine Dordelin a cependant annoncé que *la Nymphe* fatiguait beaucoup, et faisait de l'eau.

Signé : DORDELIN, CHARLES FLOTTE, BOUTAINE, LA BRETÈCHE et ÉMERY.

Après l'énoncé de ces diverses opinions sur la situation des vaisseaux et des équipages, le citoyen Tréhouard, représentant du peuple près des ports de Brest et de Lorient, a proposé au conseil les questions suivantes :

1^o Est-il possible, avec l'eau que l'on a actuellement dans l'escadre, de se rendre de suite sur la croisière indiquée par le ministre de la marine ?

2^o S'il n'y a pas assez d'eau à bord des vaisseaux pour se rendre sur la croisière indiquée, combien faudrait-il de temps pour s'en procurer ?

3^o Serait-il nécessaire de mettre les malades à terre avant d'aller au combat ? les équipages, dans ce cas, seraient-ils trop affaiblis ?

4^o L'esprit d'insubordination qui s'est manifesté parmi les équipages de différents vaisseaux, et leur vœu plusieurs fois prononcé avec effervescence de rentrer à Brest, laissent-ils espérer que, rendus à la discipline, ils suivront, en vrais républicains, les ordres du ministre de la marine pour entreprendre une nouvelle croisière ?

5^o Quelle est la cause qui a pu produire l'insurrection coupable qui a surtout éclaté le 14 septembre ?

6^o Les différents besoins de l'armée, la saison, l'esprit d'insubordination des équipages, permettent-ils de faire voile sans délai pour la croisière indiquée ?

7^o Enfin, le salut de l'armée de la République exige-t-il impérieusement qu'elle relâche à Brest avant de reprendre la mer ?

Les généraux et capitaines répondent collectivement et après un mûr examen aux questions du citoyen Tréhouard, de la manière suivante :

A la première. Non.

A la deuxième. La quantité d'eau nécessaire à quatorze vaisseaux retiendrait l'armée au mouillage plus de 3 semaines, et conséquemment lui rendrait impossible l'exécution que lui prescrit le ministre de la marine; cette impossibilité serait encore accrue par la consommation des vivres qu'il faudrait remplacer.

A la troisième. Il est nécessaire de débarquer les malades qui, un jour de combat, embarrassent extrêmement le poste destiné aux blessés.

Un débarquement de malades, sans remplacement, affaiblirait encore des équipages incomplets.

A la quatrième. Depuis le 14 septembre, le vœu fortement prononcé des équipages a été de rentrer à Brest; les généraux et capitaines croient

impossible de les rendre actuellement à la discipline, et dans l'instant même un officier de *la Côte-d'Or* vient annoncer au général qu'un soulèvement se manifeste à bord de ce vaisseau, et que l'équipage, après avoir formellement annoncé qu'il veut mettre à la voile à la pointe du jour, a placé une sentinelle à la porte de la Sainte-Barbe et à l'entrée de la Fosse-aux-lions.

A la cinquième. L'on ne saurait déterminer précisément la cause de cette funeste insurrection; mais l'on ne peut douter que des malveillants n'aient semé le trouble, que plusieurs vaisseaux plus effervescents n'aient contribué à propager les inquiétudes et le désordre qui dans ce moment s'est prodigieusement augmenté et paraît s'accroître encore.

A la sixième. Non.

A la septième. Les généraux et capitaines, profondément affligés des maux qui désolent l'armée navale de la République, et voulant la sauver, déclarent qu'ils ne peuvent espérer de parvenir à cet heureux résultat, si elle ne fait route au plutôt pour entrer à Brest.

Fait à bord du vaisseau *le Terrible*, le 21 septembre 1793, l'an 2 de la République une et indivisible.

Signé : VANSTABEL, THOMAS, DORRÉ, LANGLOIS, BERTRAND KERANGUEN, TIPHAINNE, HENRY, L'ÉVESQUE, BOUVET, COETNEMPREN, OBET, BONNEFOUS, BRUIX, RICHERY, LABATUT, DUPLESSIS-GRENÉDAN, BOIS-SAUVEUR, JOYEUSE, TERRASSON, KERGUÉLEN, LELARGE, LANDAIS, TRENQUELEON, et MORARD DE GALLES.

Les généraux et capitaines de l'armée navale de la République française, ayant unanimement reconnu que le salut de l'escadre dépendait essentiellement de sa prompte rentrée à Brest, et qu'ils ne trouvaient de possibilité d'exécuter pour l'instant les ordres du ministre de la marine, sans compromettre les forces qui leur sont confiées; le vice-amiral Morard de Galles, commandant l'escadre, voudra bien prendre toutes les dispositions pour entrer à Brest dans le plus court délai, et rendra compte de cette mesure au comité de Salut public et au ministre de la marine.

A bord du vaisseau *le Terrible*, en rade du Palais, le 21 septembre 1793, l'an II de la République une et indivisible.

Signé : Les représentants du peuple près des ports de Brest et de Lorient.

« Citoyens représentants,

« Il y a 8 jours environ que je déposai entre les mains d'un de vos collègues (le citoyen Tréhouard), les faits que je dépose aujourd'hui dans les vôtres : alors je le fis de vive voix; il m'ordonna de le faire par écrit; je promis et je vais obéir. Son absence a produit mon retard : j'attendais son retour; mais les circonstances me font loi et je dois parler. Citoyens représentants, mon vaisseau va partir, c'est le bruit général, et, je vous le déclare, j'aimerais presque autant subir la peine de mort que de retomber une seconde fois sous le commandement d'un être tel que mon capitaine.

« Je suis patriote, je n'ai pas cessé de l'être; je suis républicain, j'en ai des preuves bien convaincantes à vous donner. Avec cela, citoyens